PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV071-1 - Agents commerciaux, VRP, Non VRP, quels statuts choisir ?

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Les professionnels de l'immobilier en charge de la gestion de collaborateurs dédiés à la transaction et ou la location.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les différents choix stratégiques que l'on peut faire entre ces trois statuts en fonction des objectifs poursuivis, des contraintes organisationnelles et des profils humains.
Faire le point sur la jurisprudence, la convention collective de l'immobilier et la loi pour ces trois statuts.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Introduction.

2 - Agents commerciaux.
- Les trois conditions pour être agent commercial.
- Le point sur la réglementation.
- Les caractéristiques de ce statut.
- Les risques encourus et tours d'horizon de la jurisprudence.

3 - Les VRP.
- Les Caractéristiques du statut de VRP.
- Les dispositions légales et de la convention collective de l'immobilier.
- Le contrat de travail.
- Avantages et inconvénients de ce statut.
- Cas de rupture du contrat de travail / La jurisprudence.

4 - Les négociateurs non VRP.
- Les Caractéristiques du statut de négociateur non VRP.
- Les dispositions légales et de la convention collective de l'immobilier.
- Le contrat de travail.
- Avantages et inconvénients de ce statut.
- Cas de rupture du contrat de travail / La jurisprudence.

5 - Synthèse/Questions-Réponses/Test.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.